Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 8-9

Artikel: Le 1er août fêté à Paris

Autor: Dupont, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848806

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

très encourageante, car elle confirme blen qu'il n'est pas rare de trouver un groupe de compatriotes qui prennent des initiatives heureuses, qui pensent volontiers aux autres et qui s'organisent d'une façon tout à fait indépendante.

Or, ces groupements se retrouvent souvent en vue d'actions communes. C'est ainsi que 15 d'entre elles forment aujourd'hui la Fédération des Sociétés Suisses de Paris qui s'efforce de resserrer les liens entre les différentes associations, de coordonner leurs actions et de prendre des initiatives d'intérêt général :

C'est dans cette optique que la Fédération a pris en charge l'organisation de la commémoration d'aujourd'hui, a mis en place une soirée culturelle à l'UNESCO l'automne dernier et est intervenue auprès des instances compétentes afin d'obtenir la mise à disposition, en faveur des associations à but non lucratif, de la nouvelle salle fort bien équipée de l'Office National Suisse du Tourisme. Sur le plan français, ces mêmes associations sont membres de l'Union des Suisses de France qui, elle, est particulièrement bien placée pour défendre à Berne, par le biais de ses délégués auprès de la Commission des Suisses de l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique, les intérêts essentiels qui nous touchent tous, parmi lesquels je ne cite que les plus importants:

— le droit de vote,

— I'A.V.S./A.I.,

- l'assistance,

- et l'information.

Pour conclure, chers compatriotes et amis, je vous invite tous à rester fidèles aux traits fondamentaux dégagés tout à l'heure, soit :

au goût de la liberté,
au respect du prochain,

au respect du prochain,
et à l'esprit d'initiative,

et je vous encourage, au nom de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, à participer, d'une façon ou d'une autre, à la vie de notre Communauté.

Vive la Suisse et vive la France!

ORFEVRERIE

WISKEMANN

LISTES DE MARIAGE

métal argenté acier inoxydable

porcelaine cristaux

articles cadeaux

13, rue Lafayette

Paris 9e

874-70-91

le 1^{er} août fêté à Paris

Allocution de notre ambassadeur Monsieur Pierre Dupont

Mes chers compatriotes,

Pour commémorer notre fête nationale, vous avez répondu nombreux à l'appel de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris. J'en suis heureux et je m'associe aux vœux de bienvenue que vient de vous adresser le président de Planta. Je salue à mon tour nos amis suisses venus nous entourer dans cette circonstance, notamment Monsieur l'abbé Schaller, la Musique militaire du Locle et nos collègues du Département politique fédéral.

Mes remerciements ne seraient pas complets si je n'y associais la famille Jeanrenaud qui, année après année, nous accueille avec tant d'affection dans ce parc merveilleux. Ils vont également à Monsieur le maire de Jouy-en-Josas. La tradition qui s'est établie au cours des années a créé des liens particuliers, pleinement à l'image de l'amitié franco-suisse, entre la communauté des Suisses de Paris et sa Municipalité. Nous formons des vœux ardents pour elle et pour sa population.

Ma vive gratitude va à Monsieur de Planta et à tous ceux qui, au sein du comité animé par Monsieur Carlo Baumann, ont œuvré à la réussite de cette journée.

En venant ici, vous répondez chacun de vous à un appel qui vient du plus profond de vous-même. L'impulsion du cœur qui nous rassemble appartient à ce

qu'il y a de meilleur dans la nature humaine.

En effet, rien ne saurait mieux nous unir, dans ce rassemblement du souvenir et de l'espoir, que notre patrie. Elle est à la fois la source et la finalité de nos existences. Son destin est le miroir de notre propre destin.

Problèmes actuels

Mes chers compatriotes, méditer sur la Suisse, puisque tout nous y invite aujourd'hui, c'est envisager en même temps les problèmes spécifiques de notre communauté nationale, les rapports que nous entretenons avec le reste du monde et les questions que l'homme se pose de plus en plus sur lui-même.

Les sociologues de toutes disciplines s'accordent dans leurs mises en garde. L'homme menace sa propre existence en perturbant son environnement; les conditions de vie auxquelles il est soumis portent atteinte à sa nature et à son épanouissement. Ces constatations expliquentelles le malaise diffus qui gagne peu à peu notre société ? Toujours est-il que nos contemporains s'interrogent sur eux-mêmes, avec une passion qui s'ingénie souvent à nier les valeurs du passé. Certains d'entre eux vont jusqu'à mettre en question les institutions de l'Etat et l'ordre social établi. L'angoisse devant l'avenir, la méfiance à l'égard de notre société sont le lot de beaucoup d'entre nous. Elle provient des difficultés croissantes à se retrouver au sein d'un environnement en perpétuelle mutation. Les objectifs matérialistes qui leur sont proposés ne répondent pas à leur attente.

L'homme moderne est réellement menacé, dans la mesure où le cadre de notre société est lui-même soumis à des violences croissantes. Ses valeurs de base étant attaquées de toutes parts, où pourrait-il trouver l'équilibre dans la sécurité, en même temps que l'enthousiasme dans l'action? Comment concilier le progrès et le besoin d'un ordre communautaire, l'exigence de liberté et la nécessité d'une éthique?

Seule la patrie, creuset où se mêlent l'expérience séculaire et les promesses de l'avenir, peut répondre à notre interrogation. Elle est le miroir de notre identité, mais encore faut-il qu'elle se forge un destin, c'est-à-dire

AVIS

Le service du MESSAGER SUISSE sera supprimé à tous ses abonnés qui, à ce jour, n'ont pas encore réglé leur abonnement 1972.

Malgré nos nombreux rappels, il est surprenant de constater la négligence de certains de nos lecteurs qui, ne payant pas automatiquement leur abonnement arrivé à échéance, nous font perdre temps et argent.

L'Administration.

Prix de l'abonnement Fr. 15. Abonnement de soutien à partir de Fr. 20.

Paiement par C. C. P. 12-273-27, 10, rue des Messageries ou par chèque bancaire au nom du journal, adressé à sa rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris VII. Prière de toujours mentionner s'il s'agit d'un renouvellement ou d'un nouvel abonné. Merci.

qu'elle propose à ses enfants des raisons de vivre.

Nous avons la chance que notre pays soit l'un des plus aptes à opérer au cours de la génération la recherche d'une telle éthique. Cette chance, nos autorités n'entendent pas la laisser passer. Ainsi, dans son rapport à l'Assemblée fédérale concernant les grandes lignes de la politique gouvernementale pendant la législature 1971/1975, le Conseil fédéral propose une voie vers une telle mutation.

Il s'agit, dans un mouvement permanent, de réformer notre maison, tout en aménageant nos rapports avec l'extérieur.

A l'intérieur, le Conseil fédéral nous propose le perfectionnement d'un Etat social, fondé sur le droit qui seul peut garantir l'ordre démocratique et les droits individuels; un Etat qui, à l'avenir, vouera une plus grande attention à l'homme, ainsi qu'à ses besoins culturels et le mettra en mesure de mieux s'adapter à l'évolution ; un Etat qui trace les limites indispensables à la croissance économique en ayant en vue le bien-être général. En bref, alors que, jusqu'ici la façon de penser était surtout orientée vers une croissance quantitative de l'économie, elle devrait désormais faire une plus large place à l'amélioration qualitative des conditions de vie.

Notre exécutif ne se borne pas à formuler des souhaits. Dès maintenant, il annonce un programme, un catalogue des tâches mises en chantier. En résumé, elles vont de la promotion culturelle à la recherche, de l'enseignement à l'information, en passant par les mesures sociales, l'énergie, l'aménagement du territoire et l'équilibre conjoncturel.

Ce vaste mouvement doit « mettre l'individu mieux en mesure de faire valoir ses vues et ses capacités personnelles dans la famille, dans l'entreprise ou dans la collectivité », encourager davantage les forces créatri-

ces au service du bien commun, tout en apportant à la jeunesse les moyens de réaliser ses propres aspirations.

Un des effets de cette politique va intéresser de nombreux Suisses de l'étranger. Il s'agit de la huitième révision de l'A.V.S. actuellement en discussion devant les Chambres. Elle prévoit notamment un importante augmentation des rentes, à partir du

1er janvier 1973.

A la même date, d'autres aménagements seront introduits dans la loi fédérale, entre autres un nouveau délai d'adhésion à l'assurance facultative pour les hommes de moins de 64 ans et les femmes de moins de 61 ans. Ce programme tient compte également des tendances qui, selon toute probabilité, donneront un nouveau visage à notre Etat et à notre société, notamment la persistance de l'expansion, l'accélération du progrès technique, la plus grande instabilité du système politique mon-



dial, l'agrandissement du fossé entre classes moyennes et classes socialement défavorisées.

Vivant au sein de cet univers en mouvement, nous ne saurions chercher notre équilibre dans le repliement égoïste sur nousmêmes. Toute autre est précisément la démarche du Conseil fédéral qui, en contrepoint des mesures intérieures préconisées, trace le vaste panorama du développement de nos relations extérieures. « Aujourd'hui, précise-t-il, le rôle international d'un pays se détermine d'après les sacrifices qu'il est disposé à faire pour contribuer à résoudre ses problèmes communs et pour subordonner ses intérêts nationaux aux exigences de la communautés des peuples. »

Ouverture sur le monde

Notre politique étrangère, reflet de nos conditions intérieures, a pour objectif le maintien de notre indépendance, garantie de nos libertés démocratiques. La neutralité perpétuelle et armée, complétée par la solidarité et l'universalité de nos relations internationales, sont les piliers d'une telle politique. Dans le nouvel équilibre que le Conseil fédéral souhaite établir dans nos relations avec l'Europe et le reste du monde, pour tenir compte de l'extension des communautés européennes, ces principes garderont toute leur valeur. Notre rapprochement avec le Marché commun ne nous empêche pas d'apporter notre contribution au renforcement de la paix et à une meilleure coopération dans toute l'Europe. Lorsque la Conférence sur la sécurité européenne se réunira, notre pays s'emploiera à faire reconnaître la primauté du droit et à faire adopter des règles internationales qui contribuent aux relations pacifiques entre les puissances européennes.

Mais le resserrement de nos liens sur le continent ne doit contrarier en aucune manière notre ouverture sur le monde. Une commission consultative,

CONCOURS DE LA MEILLEURE PHOTOGRAPHIE prise à Jouy-en-Josas le 25 juin 1972

Dernier délai : Prolongé jusqu'au 10 septembre 1972

Les documents doivent être adressés :
à la rédaction du **Messager Suisse**, 17 bis, quai Voltaire

Paris 7°

prochainement constitue, devra revoir la question de notre adhésion à l'O.N.U. Autre volet de l'action internationale : l'aide aux pays en voie de développement pour qu'ils deviennent des membres à part entière de la communauté des peuples. Tâche primordiale à laquelle le Conseil fédéral assigne pour objectif d'atteindre un pour cent du produit national brut d'ici la fin de notre décennie. Une telle aide donnerait, à l'extérieur et au sein de notre population, de la crédibilité à la politique suisse de solidarité.

Je m'arrêterai un instant sur un problème qui nous touche directement : l'intégration européenne. De nombreux liens unissent la Suisse à l'Europe. L'accord de libre échange que, selon toute probabilité, notre pays concluera dans un très proche avenir avec la Communauté élargie, sera de nature économique. Il n'entraînera pas l'adhésion, il ne mettra en question ni notre neutralité ni nos structures fédératives ni les institutions de la démocratie directe. Mais il aura une double influence sur l'orientation de notre économie. D'une part, de nouveaux débouchés vont s'ouvrir à notre production, d'autre part le renforcement de la concurrence sur notre marché devrait avoir d'heureux effets pour notre économie nationale. L'aménagement de nos relations avec les Communautés européennes constituera l'une des plus importantes tâches de notre politique étrangère et de notre politique économique extérieure.

Mon plus vif souhait est que chacun de nous réalise la grande chance qu'offre le programme du Conseil fédéral. En nous proposant des objectifs clairs et généreux, en préférant le courage à la facilité, il nous met en face de notre destin. Assisterons-nous passivement à la destruction des valeurs qui ont assuré nos succès, aux menaces qui planent sur notre environnement, aux tensions que subit notre société? Saurons-nous adapter nos structures et nos mentalités de telle sorte que motre pays, réalisant l'harmonieuse synthèse entre le passé et l'avenir, offre à tous ses enfants épanouissement et joie de vivre? La Suisse d'aujourd'hui, la Suisse de demain, notre mission est de la modeler en ajoutant notre contribution au patrimoine qui nous a été confié. Cette Suisse sera la somme de nos réalisations et de nos espoirs. En participant au façonnement de l'image moderne du pays, nous y trouverons en même temps notre équilibre et notre

Le Français

3, avenue de l'Opéra Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé, vous y dégusterez la bonne fondue suisse et les délicieuses croûtes au fromage épanouissement, sans que ce mouvement vers l'avenir nous coupe de nos sources. Le dynamisme d'une création commune se substitue alors au découragement, l'adaptation permanente dénoue l'angoisse paralysante qu'engendrait une évolution chaotique.

Une telle adaptation apporterait de plus de nouveaux atouts au rôle international que notre pays, en dépit de son exiguïté, est en mesure de jouer. Ayant trouvé dans ses propres structures, tant sur le plan économique que social, des solutions conciliant aspirations individuelles et intérêts nationaux, il pourrait offrir, en dehors de toute préoccupation doctrinale, un schéma de vie répondant aux exigences de notre temps.

Son action en faveur de la paix, de la concorde et de la solidarité internationale en serait singulièrement renforcée. Rien ne pourrait la servir mieux ni se révéler plus conforme à sa tradition, que de réaliser pleinement une société à la taille de l'homme.

En bref, nos autorités nous invitent à un double dépassement : de notre horizon personnel en faveur du pays et de nos intérêts nationaux au profit de la communauté internationale.

Notre manifestation d'aujourd'hui se déroule dans l'excellent climat qui caractérise si heureusement les relations franco-suisses et que deux visites officielles ont illustré au cours des derniers mois : celle, en septembre 1971, de M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères, à Berne, et celle de M. le conseiller fédéral Pierre Graber, à Paris, en avril dernier. Large contribution aux relations d'amitié entre nos deux pays, ces visites ont permis d'évoquer, au-delà des questions bilatérales, nos rapports si importants avec la Communauté économique européenne, et de passer en revue les grands problèmes de l'actualité mondiale.

Il est temps de conclure. Unissons, mes chers compatriotes, dans notre pensée fervente notre beau pays d'accueil à notre patrie. Puisse chacun participer dans son domaine à l'exaltante entreprise que nous proposent les autorités fédérales, c'est le vœu ardent que je forme.

Vive la Suisse, Vive la France.

P. DUPONT.

Nous avons besoin de votre aide

La Maison Suisse de Retraite sollicite votre concours et celui de vos amis.

Elle doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral de tous les Suisses.

Retournez-nous signé le bulletin d'adhésion de membre ci-dessous. Aidez-nous à recruter d'autres membres. Nous vous en remercions d'avance.

Le soussigné autorise la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F par couple).

Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).

(Biffer la catégorie qui ne vous convient pas.)

Le	19
Nom et prénoms	
	Canton)
	Signature:
	Mark Steel War
44	00100 11 14

14, rue Minard, 92130 - Issy-les-Moulineaux. C.C.P. Paris 7.164-42. Téléphone 642.21.41.

(Suite de la page 2.)

Appenzell

Le petit pays d'Appenzell a un cachet qui lui est propre et les Appenzellois sont les habitants de Suisse qui aiment le plus la danse, le chant et l'humour.

Sur les Appenzellois courent mille histoires et plaisanteries dont ils sont eux-mêmes les créateurs. C'est le peuple le plus attaché à la liberté et le plus indépendant qui soit. De très anciennes coutumes ont été conservées et les costumes appenzellois passent pour les plus beaux du pays.

Le chef-lieu, Appenzell, entouré de montagnes, est visité et admiré par des milliers de touristes venant de tous les coins du monde.

L'amour des couleurs s'exprime entre autre sur les façades des maisons peintes.

L'art artisanal fleurit dans le pays d'Appenzell.

La peinture paysanne est un signe de l'attachement à la nature. Comment l'Appenzellois pourrait-il mieux exprimer son fort attachement à son pays et son amour pour sa patrie, vrai paradis terrestre, que par la chanson, le chant, le yodl, l'humour et la gaîté!

restre, que par la chanson, le chant, le yodl, l'humour et la gaîté!
Comment pourrait-il mieux prouver son amour de la liberté qu'à la « Landsgemeinde » qui est la plus ancienne forme existante de la démocratie. Le dernier dimanche d'avril, les Appenzellois se réunissent sur la place de la « Landsgemeinde » et portent un sabre comme justificatif du droit de vote. La « Landsgemeinde » décide de la constitution, décrète les lois et nomme le gouvernement et les juges cantonaux.

L'opinion de chaque concitoyen est libre et n'est pas dictée par un parti; partant, l'Appenzellois n'hésite pas à exprimer librement son point de vue, car il se considère comme membre de la grande famille du peuple.

La maison appenzelloise est magnifiquement adaptée au paysage, tant du point de vue de la construction que des couleurs. Comme des raisins secs dans un gâteau, les fermes sont dispersées sur le tapis vert constitué par les prairies. Les montagnes environnantes sont accessibles au moyen de téléphériques ultra-modernes et réunies entre elles par un riche réseau de chemins de promenade longeant divers lacs de montagnes d'un bleu profond.

Appenzell est donc un point de départ idéal pour des promenades et des excursions.